

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'intervention militaire française au Mali et sur la politique du gouvernement en faveur de la presse, à Paris le 16 janvier 2013.

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos propos. D'abord, d'avoir évoqué cette cérémonie de vœux qui, pour je ne sais quelle raison, avait été un moment suspendue. Je ne pouvais pas manquer de chercher à vous revoir le plus vite possible tant il a été rappelé que votre compagnie pouvait me manquer. Même si j'ai régulièrement l'impression que nous sommes toujours ensemble, même quand vous n'êtes pas là.

Vous avez eu aussi la délicatesse de rappeler que ma vie politique avait commencé il y a 30 ans. Mais, en fait, mes premiers souvenirs de jeune pas encore citoyen c'était avec une télévision où il n'y avait qu'une seule chaîne. La seconde n'est arrivée que bien plus tard me permettant de regarder des débats à la télévision qui sont gravés dans ma mémoire.

À cette époque la communication présidentielle était quand même plus simple qu'aujourd'hui. Le général de GAULLE invitait, parfois même n'avait pas besoin d'inviter. Il était chez lui. Ensuite, les temps ont passé. Georges POMPIDOU avait parlé de « voix de la France » pour la télévision qui n'était, d'ailleurs, que publique à l'époque. Imaginez mal un Président aujourd'hui tenir le même discours. Et puis les lois sont venues et l'indépendance, autant qu'il a été possible, a été instituée. Faut-il encore qu'elle soit respectée.

Je veux, aussi, vous dire que ces vœux à la presse se déroulent dans un contexte que chacun comprend comme exceptionnel. Je voulais, avant de répondre à vos questions sur l'avenir de notre relation et de votre profession, vous parler de l'avenir de l'opération que nous avons engagée au Mali.

Cette décision que j'ai prise vendredi dernier était nécessaire. Si ce choix n'avait pas été fait, la question ne serait plus de savoir « quand ? » puisqu'il serait trop tard. Le Mali aurait été conquis entièrement et les terroristes seraient aujourd'hui en situation de force. Pas simplement pour soumettre la population malienne à un ordre qu'elle ne veut pas, mais également pour faire pression sur l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest.

Cette décision nécessaire est également légitime. Elle s'est inscrite dans la légalité internationale à partir des résolutions du Conseil de sécurité de la charte des Nations Unies. La France, si elle a été la première, ne sera pas seule puisqu'elle est soutenue par l'Europe, appuyée même par beaucoup de ses pays. Elle a eu également, lundi soir encore, le soutien du Conseil de sécurité. Mais, surtout, cette décision n'est pas seulement celle de la France puisque nous avons comme mission de confier à la force africaine - qui d'ailleurs n'est pas limitée aux seuls Africains, ce que l'on appelle la MISMA - le devoir et l'obligation d'assurer l'intégrité du Mali.

Cette décision est lourde de conséquences puisqu'elle mobilise nos forces armées. Nous avons pu constater avec quel courage nos soldats sont entrés dans cette bataille. L'un d'eux, dès les premières heures de l'affrontement, est mort. Je salue la mémoire de Damien BOITEUX. Une cérémonie s'est tenue hier. Je veux aussi exprimer notre solidarité à l'égard de sa famille et de tous ceux qui combattent sous le drapeau français et en l'occurrence, aujourd'hui, sous le drapeau des Nations Unies.

Je veux aussi avoir une pensée particulière pour ces agents de la DGSE qui sont allés chercher, au

... leur assurer une pensée particulière pour les agents de la police qui sont sous pression, et le péril de leur vie, l'un d'eux connu sous le nom de Denis ALLEX. Il était retenu depuis 3 ans et demi dans des conditions abominables. Cette opération, je l'ai décidée il y a plusieurs semaines. Elle était prévue ce jour-là, ou plus exactement cette nuit-là. Elle aurait pu réussir, elle devait réussir. Mais en même temps aussi lourdes que soient les conséquences puisqu'il y a eu la mort, l'assassinat de l'otage et deux soldats qui sont tués je revendique cette opération, pleinement. Car c'est aussi un message que nous envoyons. La France ne peut pas accepter que ses ressortissants soient détenus. Nous prenons tous les contacts pour que les libérations puissent intervenir dans les meilleures conditions. Encore aujourd'hui, vous imaginez que je pense à chaque instant à la situation de nos otages. Je recevrai encore, prochainement, leur famille.

Je veux dire aussi ce que c'est la position de la France. C'est en étant ferme y compris en intervenant comme nous le faisons au Mali que nous faisons céder les ravisseurs et les preneurs d'otages.

Voilà ce que je voulais vous dire sur cette intervention, son caractère nécessaire, sa légitimité, la solidarité qui nous est donnée par la communauté internationale, par les Européens, et également la mobilisation des Africains. Cette intervention est soutenue non seulement par les pays africains riverains du Mali, mais plus largement par l'ensemble de l'Afrique dans toute sa diversité. En outre, quel plus beau retour de légitimité, de confiance, pouvons-nous avoir que de entendre ces Maliens, de loin, ceux qui ont souffert et qui souffrent encore de la domination des terroristes et qui espèrent s'en libérer, ou ceux qui vivent ici et qui ont des contacts avec des Maliens du Mali, et qui nous disent leur confiance et qui nous donnent une fierté ? Parce que la France, elle libère. Parce que la France, elle porte des valeurs. Elle n'a aucun intérêt au Mali. Elle ne défend aucun calcul économique ou politique. Elle est au service, simplement, de la paix.

Vous, femmes et hommes de presse qui suivez courageusement ces conflits, sachez bien que je respecterai pleinement, strictement, le discours que j'ai prononcé à Dakar et qui montrait qu'il y avait une autre doctrine pour la relation entre la France et l'Afrique.

Cette intervention, qui occupe une large place dans vos organes de presse, ne doit pas occulter la politique du Gouvernement. J'aurai à revenir, au cours des prochains jours, sur les priorités que j'ai fixées pour l'année 2013. La première étant l'emploi, avec cette volonté que vous pouvez mettre, c'est vrai, non pas en cause quant à son affirmation mais quant à ses résultats possibles. C'est votre devoir, c'est votre droit. Mais ma responsabilité, c'est de faire en sorte que sur la question de la lutte contre le chômage tous les moyens économiques, sociaux, législatifs soient utilisés pour que nous puissions obtenir l'inversion de la courbe du chômage.

De la même manière, j'ai dit que la jeunesse devait rester la priorité, pas simplement de l'année 2013 mais du quinquennat. Pourquoi ? Parce que les chiffres encore une fois en témoignent : nous sommes le pays d'Europe qui a la démographie la plus active, qui arrive à renouveler ses générations. Nous devons en tirer, au-delà du sentiment de fierté et de vitalité de nos familles françaises que je défends, des conclusions. Dès lors que nous avons cette confiance en l'avenir, nous devons tout mettre à la disposition de la génération qui vient pour quelle réussisse son destin. D'où les réformes que nous engageons en matière d'éducation mais aussi de formation. Et puis la dernière priorité que j'ai fixée, et qui se déclinera tout au long de l'année 2013, c'est la préparation de l'avenir, l'investissement dans tous les domaines, en allant chercher les capitaux partout. Ici, à travers une épargne abondante en France. Ailleurs, à travers des investissements qui peuvent se faire - à certaines conditions - dans notre pays et notamment à travers des fonds communs avec un certain nombre de pays qui souhaitent placer leur confiance dans notre industrie, mais qui souhaitent le faire en bonne intelligence avec nous.

Cette intervention au Mali ne doit pas non plus occulter les autres sujets internationaux et notamment ce qui se passe en Syrie, où encore récemment il y a eu à l'aéroport d'Alep à l'université aussi un certain nombre d'attentats, avec des conséquences terribles.

Puisque je parle devant vous vous qui assurez la liberté de la presse dans le monde je veux que nous puissions avoir aussi une pensée pour vos camarades qui sont morts en faisant leur métier 89 dans le monde qui ont été tués tout simplement parce qu'ils voulaient faire connaître les exactions ou les massacres auxquels des dictateurs, ou d'autres, se livraient dans tel ou tel pays. En Syrie, deux journalistes français Gilles JACQUIER et Rémi OCHLIK sont morts pour avoir

décidé de couvrir le sursaut du peuple syrien.

Vous m'avez interrogé, monsieur le Président, sur la liberté de la presse en France. Nous devons montrer l'exemple, être une référence. Je ne parle pas de vous je ne me le permettrais pas mais de nous, ceux qui assurons les ministres sont là l'indépendance, le pluralisme et la vie de la presse. Aujourd'hui respecter le pluralisme et l'indépendance, ce n'est pas seulement donner des moyens juridiques c'est veiller à ce qu'il puisse y avoir encore une presse libre, indépendante et politique faisant son travail.

Nous allons prendre alors un certain nombre de décisions, parce que la crise de la presse est à la fois conjoncturelle et structurelle.

Elle est conjoncturelle, car je ne vous apprends rien dès lors qu'il y a un ralentissement économique toutes les activités sont touchées. Mais celles de la presse le sont encore davantage, et celles de la presse écrite plus particulièrement. Vous avez parfois je parle aux patrons de presse réagi en augmentant encore le prix, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'accès même à l'information.

La crise est aussi structurelle, avec internet et surtout la gratuité qui laisse penser qu'il n'y aurait plus d'information qui aurait un prix, alors que vous savez tous quel est le prix pour aller chercher l'information. Nous devons donc faire en sorte que cette transition numérique aboutisse à de nouvelles exigences, puisqu'elle vous contraint à inventer de nouveaux modèles économiques. Certains marchent, déjà, avec une presse numérique semi-payante, avec aussi une presse écrite qui se transforme pour être aussi une presse numérique mais qui est obligée de consentir à des sacrifices importants, de faire des investissements lourds sans avoir les recettes correspondantes à travers le numérique.

Face à cette situation, plusieurs décisions ont déjà été prises.

Il y a le dossier Pressetalis. Nous l'avons fait pour éviter un dépôt de bilan - mais cela ne suffit pas pour faire en sorte que nous puissions accompagner l'entreprise et permettre qu'il puisse y avoir une distribution assurée de journaux, car lorsqu'un titre ne paraît pas et même si on en trouve la traduction sur le numérique c'est une privation d'une liberté. Je respecte les mouvements sociaux, les conflits tels qu'ils peuvent à un moment être organisés. Mais il faut que chacun sache les conséquences de ses actes, car s'il n'y a plus de presse, il n'y aura plus non plus de travailleurs pour fabriquer les journaux, ni d'autres pour les distribuer.

Je pense aussi à cette question des points de vente. Vous avez rappelé monsieur le Président que j'aime la presse et d'ailleurs j'aime aussi les journalistes - vous l'avez dit aussi - qui me le rendent bien. Mais j'aime les kiosquiers, c'est une profession essentielle qui a conduit beaucoup de jeunes quand j'étais jeune ! à croire à la presse, à aller chercher son titre, à avoir une information. Or et cela est un devoir qui appartient aux villes de France nous devons maintenir un réseau de distribution.

Puis, il y a les aides à la presse, qui représentent des sommes importantes et dont on annonce toujours leur réforme. Il y a même eu des Etats généraux qui ont été constitués en 2008 qui n'ont abouti à aucune révolution.

Nous aurons donc à revoir les aides à la Presse. Il y a des contradictions d'intérêts, y compris entre vous, entre celles et ceux qui travaillent dans une presse magazine par rapport à une presse d'information. Mais c'est toute la presse qui est concernée. Nous aurons à revoir ces aides à la presse avec une volonté de mettre la presse d'information politique et générale au premier rang des titres qui doivent bénéficier de ces aides.

Au cours de l'année 2013, la ministre de la Culture présentera cette réforme et également les moyens de favoriser l'accompagnement des titres qui souhaitent aller vers le numérique.

Puisque je parle du numérique, il y a là aussi plusieurs principes imposés. D'abord le partage de la valeur. Il est normal que ceux qui tirent profit de l'information produite par votre travail participent à sa prise en charge. Cela sera le sens de la contribution des moteurs de recherche au financement de la presse, ce qu'on a appelé la « taxe Google » mais il n'y a pas que Google. Il y a, donc, en ce moment des négociations. Si les négociations n'aboutissent pas, il y aura une disposition législative et fiscale qui sera introduite.

De la même manière le second principe, au-delà du partage de la valeur, c'est la solidarité. C'était l'esprit d'une loi qui s'appelait la loi BICHET, loi de 1947 sur la distribution des journaux. Elle rappelle tout simplement que la presse est une, même si elle n'est pas unique, heureusement ! Nous avons besoin de ce partage, là aussi, de responsabilités.

Il y a aussi la solidarité interprofessionnelle pour les messageries. Je souhaite là encore qu'un accord soit trouvé sinon l'Etat interviendra.

Enfin, je n'oublie pas la presse audiovisuelle. Je réaffirme ici qu'il y aura une loi sur l'audiovisuel qui rapprochera le CSA de ce qu'on appelle l'ARCEP. Elle définira les règles concernant les nominations puisque conformément à un engagement, c'est maintenant cette autorité le CSA, ou ce qui prendra sa place qui assurera la nomination des responsables des chaînes publiques. Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire. D'abord un message de confiance dans les relations qui sont les nôtres. Vous m'avez interrogé et c'est toujours un dilemme pour le président de la République : soit il est trop proche et il devient banal, je n'ose pas dire normal, soit il est distant et il s'isole, il se ferme. J'essaie de trouver la bonne posture. Suffisamment proche pour rester près de vous et néanmoins suffisamment distant pour et pas simplement dans les moments graves que nous traversons faire comprendre aux Français que le pays est dirigé, que nous savons où nous allons et que nous le faisons avec esprit de responsabilité, d'apaisement même.

Il est normal que dans une société il y ait des débats sur de grandes questions. C'est toujours ainsi que nous avons assumé, pas forcément en étant d'accord au départ, les grandes évolutions. Je respecte toutes les sensibilités, enfin celles qui sont dans le champ démocratique, celles qui font le choix de la République, celles qui s'attachent à la liberté. Après, chacun peut avoir sa conception. Mais ensuite le débat a lieu, son cadre est le Parlement, les décisions sont prises et ensuite si une alternance arrive cela peut se produire d'autres choix peuvent être faits. Il ne s'agit pas d'opposer une France contre une autre, parce que chacun peut avoir même des sentiments mélangés. Il s'agit que la France puisse savoir, là encore, ce que doit être son destin. Il y a des modernisations que je veux conduire. Il en sera de même d'ailleurs pour les évolutions institutionnelles.

Sur le rapport que nous pouvons avoir aussi, c'est de faire que vous puissiez, autant que possible, travailler avec le respect des sources qui sont les vôtres. Il y aura, là aussi, une disposition législative qui sera introduite pour protéger vos sources. Ne craignez rien là-dessus, d'abord parce que l'indépendance de la Justice sera garantie, et ensuite parce que nous ne cherchons pas qui vous informe. Ce serait d'ailleurs un très mauvais calcul car on découvrirait souvent que c'est au plus haut niveau que l'information vient. Là encore, je souhaite donc que nous ayons une relation apaisée, pacifiée, et que nous nous respections les uns les autres.

Voilà les mots que je souhaitais vous adresser, souhaitant une bonne année à la presse, qui peut être aussi une bonne année pour le président de la République, ce n'est pas incompatible.

Merci.